

Marchés Publics

Quotidien

N° 2210 - Jeudi 21 décembre 2017 — 200 F CFA

Sommaire

- * **Résultats de dépouillements :** **P. 3 & 4**
 - Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 & 4

- * **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** **P. 5 à 24**
 - Marchés de fournitures et services courants P. 5 à 9
 - Marchés de travaux P. 10
 - Marchés de prestations intellectuelles P. 11 à 24

- * **Circulaire :** **P. 26**
 - Anticipation sur le lancement des procédures de passation des
marchés publics, exercice 2018 P. 26



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



25^{ème} Forum des contrôleurs financiers

Thème : « Lutte contre la surfacturation et la corruption dans la commande publique : portée et limites de la Mercuriale des prix »

Date : 20, 21 et 22 décembre 2017

Lieu : Salle de conférence de la Direction Générale des Douanes sise à Ouaga 2000

Assemblée Générale : 23 décembre 2017

Lieu : Centre National des Arts, du Spectacle et de l'Audio-visuel (CENASA)

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression

Industrie Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79 - Fax. : 25 37 27 75
Email : nassa@fasonet.bf

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

CAISSE NATIONALE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n° 2017/039/CNSS/DAE pour la réfection des bâtiments de la Direction Régionale de Ouagadougou. Date de publication :
Revue N° 2155 du jeudi 05 octobre 2017. Nombre de plis reçus : 04. Date d'ouverture : jeudi 19 octobre 2017. Date de délibération : jeudi 19
octobre 2017

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SOCIETE NETENDEC (SNE)	20 693 937	24 418 845	-	-	CV non actualisé du Chef de chantier et de l'électricien, et diplôme non conforme de l'électricien (a fourni un CAP au lieu de BEP tel que exigé par la demande de prix). Non conforme
S.G.C.T.P.	18 633 028	21 986 972	-	-	Incohérence entre le diplôme et le CV du chef de chantier. Non conforme
A.C.T.F.D	27 045 932	-	24 045 932	-	Correction du montant due à la rectification des quantités des grilles : 5 au lieu de 65, la variation est de 11.09%. Conforme
Sté LITRA	24 059 154	-	24 059 154	-	Conforme

Attributaire : A.C.T.F.D pour un montant de 24 045 932 F CFA TTC avec un délai d'exécution de 90 jours

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres n° 065/2017 relatif à la fourniture et pose de conducteurs almelec 148 mm² sur la ligne Matiacoali-Kantchari-Botou.
Publication de l'avis: quotidien n° 2165 du jeudi 19 octobre 2017 des Marchés publics. Financement : Fonds Propres SONABEL

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	PPISA	662 025 312	662 025 312	Conforme
2	GED	750 494 160	750 494 160	Conforme

Attributaire provisoire : PPI SA pour un montant TTC de 662 025 312 F CFA avec un délai d'exécution de 180 jours

Résultats provisoires

MINISTERE DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de propositions n°2017-002/MMC/SG/DMP du 6 novembre 2017 pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation d'un levé géophysique aéroporté en magnétisme et spectrométrie gamma sur le quart Sud-Est du Burkina Faso, bloc B
 Reference de la publication des résultats de la Manifestation d'intérêt : Revue des Marchés Publics n°2168 du 24 octobre 2017
 Financement : IDA accord de Don n° H 693 BF du 09/08/2011 - Nombre de consultants sur la liste restreinte: cinq (05) ;
 Nombre de consultants sur la liste restreinte ayant soumis une offre : deux (02) - Score minimum exigé pour être retenu : 80 points.
 Date de l'ouverture des offres techniques : 08 décembre 2017 - Méthode de sélection : qualité technique - coût

Nom des consultants / critères d'évaluation	Expérience du consultant pertinente pour la mission (/10 points)	Moyen logistique (/15 points)	Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée aux TDR (/25 points)	Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission (/50 points)	Score total obtenu (/100 points)	Conclusion
XCALIBUR AIRBORNE GEOPHYSICS & PATERSON GRANT & WASTON LIMITED	10	12,80	21,30	49,75	93,85	retenu pour l'ouverture des offres financières.
Groupement GEOPHYSIQUE GPR INTERNATIONAL INC & EON GEOSCIENCES INC	10	13,40	21,30	28,75	73,45	Non retenu pour l'ouverture des offres financières : l'expert N°1 ne possède pas suffisamment de missions similaires dans le domaine de levé géophysique aéroporté en magnétisme et spectrométrie gamma. L'expert principal N°2 n'a pas le diplôme requis.

AGENCE D'EXECUTION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT (AGEM-DEVELOPPEMENT)

Appel d'offres restreint accéléré N°122/2017/UO2/AGEM-D pour les travaux de construction de deux amphithéâtres jumelés de 1000 et 1500 places de l'université Ouaga II sur financement Budget de l'Université Ouaga 2 gestion 2017-2018
 Autorisation Appel d'Offres Restreint N°2017-0632/MESRSI/SG/OU2/P du 10 août 2017
 Date d'ouverture : 29 novembre 2017 ; nombre de plis : 07 ; Date de délibération : 19 Décembre 2017

Lot	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA TTC	observations
Lot 1 : (Gros œuvre, revêtement, plomberie sanitaire, menuiserie, faux plafond, étanchéité etc...)				
1	S.ART DECOR	2 734 587 158	-	Offre non conforme : absence de caution de soumission et ligne de crédit
	ECW	2 096 584 740	2 096 584 740	Offre conforme :
	ELOMA	-	-	lettre d'excuse
Attributaire : ECW à un montant de deux milliards quatre-vingt-seize millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante (2 096 584 740) FCFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.				
Lot 2 : travaux d'électricité (courant fort, courant faible, sécurité incendie, circuit vidéo, ...)				
2	Groupement AFRICANET & TIERI	474 933 826	-	Offre non conforme : absence de caution de soumission et ligne de crédit
	Groupement TOTAL ACCES & TOTAL ACCES RCI	517 008 150	517 008 150	Offre conforme :
	ENERLEC	524 852 790	509 276 790	Offre conforme : Erreur de report du prix unitaire des postes : C 1.102 : 10 500 000 au lieu de 12 500 000 C 1.201 : 85 000 au lieu 95 000 C 1.402 : 225 000 au lieu de 240 000
	SOGETEL	458 576 556	629 381 556	Offre conforme : Erreur de report du prix unitaire du poste C 5.006 : 8 000 000 au lieu de 400 000.
Attributaire : ENERLEC à un montant de cinq cent neuf millions deux cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-dix (509 276 790) FCFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.				

Appel d'offres restreint accéléré N°111/2017/OU2/AGEM-D pour fourniture d'équipements au profit du restaurant universitaire de l'Université Ouaga II, lot 2 (équipements de cuisine) sur financement Budget de l'Université Ouaga 2 gestion 2017-2018
 Autorisation Appel d'Offres Restreint N°2017-0632/MESRSI/SG/OU2/P du 10 août 2017
 Date d'ouverture : 29 novembre 2017 ; nombre de plis : 03 ; Date de délibération : 19 Décembre 2017

Lot	soumissionnaires	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA TTC	observations
1	LE MOBILIER OUBDA PLACIDE	419 997 4000	-	Offre non conforme : absence de caution de soumission et ligne de crédit
	Groupement JEEF HOLDING SARL & TM DIFFUSION	389 705 408	389 705 408	Offre conforme :
	MBM	-	-	lettre d'excuse
Attributaire : GROUPEMENT JEEF HOLDING SARL & TM DIFFUSION à un montant de trois cent quatre-vingt-neuf millions sept cent cinquante mille quatre cent huit (389 705 408) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (02) mois.				

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 5 à 9**
- * **Marchés de Travaux** **P. 10**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 11 à 24**

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Fourniture de pause café et de pause déjeuner au profit de la DMP/MINEFID

**Avis de demande de prix à commandes
n°2017-222/MINEFID/SG/DMP du 15/12/2018
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2018**

La présidente de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement lance un avis de demande de prix pour le recrutement de prestataire pour la « Fourniture de pause café et de pause déjeuner au profit de la DMP/MINEFID ».

Les services demandés sont constitués d'un lot unique.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2018 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble rénové du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics situé au rez de chaussée du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier du soumissionnaire.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA et devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Économie des Finances et du Développement, au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**La Directrice des Marchés Publics
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés**

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

Impression du quotidien et du magazine de la Revue des Marchés Publics.

**Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré à commande
n°2017-223/MINEFID/SG/DMP du 15 décembre 2017
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2018**

La présidente de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement lance un appel d'offres ouvert accéléré à commande en lot unique composé de l'impression du quotidien et de l'impression du magazine de la Revue des Marchés Publics.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2018 et reconductible une fois en cas de prestations jugées satisfaisantes.

Le délai de livraison est d'un (01) mois pour chaque ordre de commandes.

Toutefois la livraison du quotidien s'effectuera quotidiennement tous les jours ouvrables et celui du magazine semestriellement.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au guichet de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au guichet de la Direction des Marchés Publics situé au rez de chaussée du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) F CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante: au guichet de la Direction des marchés Publics situé au rez de chaussée du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier du soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

***La Directrice des Marchés Publics
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés***

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA DGEC DU MENA

Avis de demande de prix
N° 082 du 08 décembre 2017
FINANCEMENT: BUDGET ETAT, EXERCICE 2018

1. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance une demande de prix pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de la DGEC du MENA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans le domaine pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont constitués d'un lot unique : l'acquisition de consommables informatiques au profit de la DGEC du MENA.

3. Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie des Finances et du Développement.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant **le 04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Noëli MILLOGO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

ACQUISITION DE DUPLICOPIEURS POUR LES EXAMENS ET CONCOURS SESSION DE 2018 AU PROFIT DE LA DGEC DU MENA

Avis d'Appel d'offres
N°2018-080/MENA/SG/DMP du 08 décembre 2017
FINANCEMENT : CAST/FSDEB, GESTION 2018

1. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de duplicopieurs pour les examens et concours session de 2018 au profit de la DGEC du MENA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en un (01) lot unique : Acquisition de duplicopieurs pour les examens et concours session de 2018 au profit de la DGEC du MENA.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante cinq (45) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie et des Finances.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, avant **le 19 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Directrice des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Noëli MILLOGO

GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MENA (CONTRAT A ORDRES DE COMMANDE)

Avis de demande de prix
N° 2018-090/MENA/SG/DMP du 15 décembre 2017
FINANCEMENT : BUDGET ETAT, EXERCICE 2018

1. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance une demande de prix pour le gardiennage des locaux qui habritent ses services (contrat à ordre de commandes).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots réparties comme suit :

Lot 1 : Gardiennage de :

- Immeuble de l'Education ou celui qui abritera les services qui y sont en cas de déménagement pour la réhabilitation de l'immeuble de l'éducation,
- DGESS, DRENF et Magasins DAMSSE et DAF à Zogona,
- DGREB et ses directions techniques, DREBF, IGS DFIPEB et DENFA au Lycée BOGODOGO,
- SAIE à Koulouba,
- ES/CEBNF à Dassasgho
- Magasin central du MENA à Paspanga.

Lot 2 : Gardiennage de :

- DGENF, DAFA, DENFPE à Tanghin,
- DEI, DCEM et DDEPPG à Tampouy,
- DDEPrim et DEB-P à Kaatr-yaar,
- DMP au Projet Zaka,
- DPEFG, PACOGES, DRH et DCEB à Paspanga,
- SSGREN face à l'UEMOA,
- DNE et Une Ecole Un Bosquet à Dapoya,
- Immeuble KINDA et CMLS à Bendogo

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution de l'ordre de commande est de Trente (30) jours et la durée de l'exécution du contrat est l'année budgétaire 2018.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation; sis Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, sis Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 de 07heures à 15h30 mn tous les jours ouvrables .

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, sis Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA par lot auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie et des Finances).

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cents mille (300 000) F CFA pour chaque lot, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, sis Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, avant **le 04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Directrice des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Public

Noël MILLOGO

Acquisition d'enveloppes pour le conditionnement des sujets d'examens et concours de la session 2018 au profit de la DGEC du MENA

Avis de demande de prix

N° 2018-081/MENA/SG/DMP du 08 décembre 2017

Financement : ETAT, exercice 2018

1. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance une demande de prix pour l'acquisition d'enveloppes pour le conditionnement des sujets d'examens et concours de la session 2018 au profit de la DGEC du MENA.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans le domaine pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe. L'acquisition est en lot unique : acquisition d'enveloppes pour le conditionnement des sujets d'examens et concours de la session 2018 au profit de la DGEC du MENA.
3. Le délai d'exécution du contrat est de trente (30) jours.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie des Finances et du Développement.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant **le 04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Noël MILLOGO

Travaux de construction de la clôture du terrain abritant le District SONABEL dans la ville de Gaoua

DEMANDE DE PRIX

n° 020/2017

Financement: Fonds Propres SONABEL

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL) lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction de la clôture du terrain abritant le District de la SONABEL dans la ville de Gaoua.

La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes agréé avec l'agrément technique de type B1, B2, B3 et B4 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe. .

Les travaux sont constitués d'un lot unique: travaux d'extension du magasin du centre de distribution à Ouagadougou.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder cent quatre vingt (180) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de la SONABEL.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de la SONABEL et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante quinze mille (75 000) F CFA à la Caisse siège de la SONABEL.

Les offres présentées en un original et quatre (4) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de la SONABEL au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*P./Le Directeur Général et
P./Le Directeur des marchés et du Patrimoine*

Souleymane ZONGO

Chevalier de l'ordre du mérite
du commerce et de l'Industrie

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour « la réalisation des études techniques et architecturales des infrastructures sportives dans le cadre du 11 décembre 2018 à Manga » au profit du Ministère des Sports et des Loisirs.

Avis à Manifestation d'Intérêt
n°2017-3/MI/20

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'État, exercice 2018, le Ministère des Sports et des Loisirs lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour « la réalisation des études techniques et architecturales des infrastructures sportives dans le cadre du 11 décembre 2018 à Manga » au profit du Ministère des Sports et des Loisirs.

Les services comprennent :

La réalisation d'études techniques et architecturales des travaux de aménagement, de pose de gazon synthétique et l'assainissement du stade régional ; de construction de tribune solaire ; de construction de plateau omnisport et des travaux d'aménagement avec parcours santé au stade provincial de Manga dans le cadre du 11 décembre 2018 au profit du Ministère des Sports et des Loisirs.

Participation :

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux cabinets spécialisés installés au Burkina ou dans les pays membres de l'UEMOA.

Financement : Budget National, exercice 2018

Conditions de participation :

Les cabinets ou bureau d'études désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt au président de la Commission d'Attribution des Marchés du MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS.

Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressé à l'autorité contractante et en précisant la mission ;
- présentation du bureau faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations ;
- agrément technique en cours de validité ;
- référence des prestations similaires (copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution) ;
- adresse complète de la personne compétente à agir au nom et pour le compte du cabinet.

Procédures de sélection :

La procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 70 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

Les critères de présélection porteront sur :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressé à l'autorité contractante (Ministre des Sports et des Loisirs) et en précisant la mission ;
- la présentation d'un agrément technique dans le domaine du bâtiment en cours de validité ;
- les références similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de la création de la société(copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution) :

NB : seul le cabinet/bureau d'études le plus qualifié et expérimenté sera retenu et invité à remettre une proposition technique et financière, puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, être invité à négocier le marché.

Le Ministère des Sports et des Loisirs se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

Renseignement complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, toute personne intéressée peut contacter l'autorité contractant à l'adresse suivante : 03 BP 7035 Ouaga 03.

Les TDR sont disponibles au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports et des Loisirs sis côté Ouest de l'hôtel administratif 4ème étage.

Dépôt des dossiers et ouverture des plis :

1-Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestations d'intérêt devront être déposés en 3 exemplaires dont (01) original obligatoire et (02) copies sous plis fermés au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports et des Loisirs, sis côté Ouest de l'hôtel administratif 4ème étage, avant le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

2-Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U** dans la salle de conférence du Ministère des Sports et des Loisirs.

Réserves :

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

*P/le Président de la Commission d'Attribution des Marchés en mission,
le Chef de Service du Suivi et de l'Exécution des Marchés Publics assurant l'intérim*

Germain BESSIN

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour « la réalisation des études techniques et architecturales des infrastructures sportives dans le cadre du 11 décembre 2018 dans les provinces du Centre sud autre que le ZOUNDWEOGO(Manga) » au profit du Ministère des Sports et des Loisirs

Avis à Manifestation d'Intérêt
n°2017-4/MI/20

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'État, exercice 2018, le Ministère des Sports et des Loisirs lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour « la réalisation des études techniques et architecturales des infrastructures sportives dans le cadre du 11 décembre 2018 dans les provinces du Centre sud autre que le ZOUNDWEOGO(Manga) » au profit du Ministère des Sports et des Loisirs.

Les services comprennent :

La réalisation d'études techniques et architecturales des travaux de construction de la clôture du stade provincial à Kombissiri, de la construction d'un plateau omnisport à Kombissiri et l'aménagement d'un terrain de football à Toécé, de la réfection du stade provincial de Pô et de la réfection du plateau omnisport à Pô dans le cadre du 11 décembre 2018 au profit du Ministère des Sports et des Loisirs.

Participation :

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux cabinets spécialisés installés au Burkina ou dans les pays membres de l'UEMOA.

Financement : Budget National, exercice 2018

Conditions de participation :

Les cabinets ou bureau d'études désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt au président de la Commission d'Attribution des Marchés du MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS.

Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressé à l'autorité contractante et en précisant la mission ;
- présentation du bureau faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations ;
- agrément technique en cours de validité ;
- référence des prestations similaires (copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution) ;
- adresse complète de la personne compétente à agir au nom et pour le compte du cabinet.

Procédures de sélection :

la procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 70 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

Les critères de présélection porteront sur :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressé à l'autorité contractante (Ministre des Sports et des Loisirs) et en précisant la mission ;
- la présentation d'un agrément technique dans le domaine du bâtiment en cours de validité ;
- les références similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de la création de la société (copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution) ;

NB : seul le cabinet/bureau d'études le plus qualifié et expérimenté sera retenu et invité à remettre une proposition technique et financière, puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, être invité à négocier le marché.

Le Ministère des Sports et des Loisirs se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

Renseignement complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, toute personne intéressée peut contacter l'autorité contractant à l'adresse suivante : 03 BP 7035 Ouaga 03.

Les TDR sont disponibles au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports et des Loisirs sis côté Ouest de l'hôtel administratif 4ème étage.

Dépôt des dossiers et ouverture des plis :

1-Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestations d'intérêt devront être déposés en 3 exemplaires dont (01) original obligatoire et (02) copies sous plis fermés au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports et des Loisirs, sis côté Ouest de l'hôtel administratif 4ème étage, avant le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.**

2-Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.** dans la salle de conférence du Ministère des Sports et des Loisirs.

Réserves :

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**P/le Président de la Commission d'Attribution des Marchés en mission,
le Chef de Service du Suivi et de l'Exécution des Marchés Publics assurant l'intérim**

Germain BESSIN

Services de Consultants pour la réalisation des études des travaux de construction de bitumage de la route Zorgho-Nédogo-Pousghin-Mankarga-Boéna-Tanama-Emb RN17 (60 km) y compris la RD54 Zempasgo (EmbRN04) –Boudri-Nédodgo (12 Km).

Avis à Manifestation d'Intérêt
n° 2017 – 1653/MI/SG/DMP/SMT-PI du 14 décembre 2017

Le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso, représenté par le Directeur des Marchés Publics (DMP/MI), lance une manifestation aux titres des services de Consultants pour les prestations relatives à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route Zorgho-Nédogo-Pousghin-Mankarga-Boéna-Tanama-Emb RN17 (60 km) y compris la RD54 Zempasgo (EmbRN04) –Boudri-Nédodgo (12 Km).

2. Description sommaire des prestations à fournir par le Consultant :

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer sur la route.

Elles se dérouleront selon trois phases :

- La première phase consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des phases 2 et 3 ;
- La deuxième phase consiste à la réalisation des études socio-environnementale, de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route.
 - L'étude économique consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'étude de trafic, l'étude des coûts d'entretien du tronçon de route et d'apprécier la rentabilité de la construction et du bitumage de la route conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;
 - L'étude d'impact environnemental et social a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un plan d'action de réinstallation ou plan succinct de réinstallation production des livrables requis dans les TDR ;
 - L'étude d'avant-projet sommaire de la route consiste notamment en l'étude de tracé, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.
- La troisième phase consiste à l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue suite aux conclusions des études de la deuxième phase. Elle comprend la réalisation études détaillées :
 - (i) topographiques,
 - (ii) géotechniques,
 - (iii) hydrologique et hydraulique,
 - (iv) des ouvrages d'art et d'assainissement,
 - (v) de la signalisation et de la sécurité routière,
 - (vi) l'établissement des avant métrés et du devis estimatif confidentiel détaillés.

Elle devra aboutir à l'établissement du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux correspondants.

Le délai d'exécution des prestations est estimé à huit (08) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-Capacité technique du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des dix dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 4 0 points

a) le candidat a obtenu de bons résultats, au cours des dix dernières années (2007 -2016), pour au moins cinq (05) marchés dans des domaines d'études des travaux relatifs à des projets routiers, qui ont été exécutés durant la période de référence ; 5 points par projet : 25 points

b) au moins trois (03) des marchés du point a ci-dessus seront relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée5 points par projet : 15 points

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte.

- Capacité économique et financière du candidat. La période de référence prise en compte est celle des trois dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés.30 points

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années du candidat doit être supérieur à 300 000 000 F CFA ;

Pour les groupements, ce chiffre d'affaires annuel moyen est cumulatif.

- Condition satisfaite.....30 points

Prestations intellectuelles

- Condition non satisfaite00 point
 - Capacité professionnelle du candidat : La période de référence prise en compte est celle des cinq dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés.30 points
- a) au moins trois (03) experts faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché10 points par expert 30 points
- b) uniquement que pour les Sociétés Burkinabé : être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et être titulaire de l'agrément technique pour la catégorie E du Ministère des Infrastructures suivant l'arrêté N°004/MITH/CAB du 17/01/05. Condition non satisfaite.....Disqualifié

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) Points

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à six, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats doivent être réexaminées pour identifier les six meilleures candidatures pour la suite de la procédure. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants :

- a) le plus grand nombre de projets dans le domaine des études routières, conformes au critère a) de capacité technique du candidat, réalisés dans des pays de l'Afrique sub-saharienne ; et
- b) le plus grand nombre de projets réalisés dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en français.

Les Consultants / Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route Zorgho-Nédogo-Pousghin-Mankarga-Boéna-Tanama-Emb RN17 (60 km) y compris la RD54 Zempasgo (EmbRN04) –Boudri-Nédodgo (12 Km). »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur des Marchés Publics

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

Réalisation des études des travaux de construction et de bitumage de la Route Nationale n°24 (RN24) Gayéri – Sébba – Sampelga - Dori (224 km)

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
Services de Consultants
n° 2017 – 1655/MI/SG/DMP/SMT-PI du 14 décembre 2017

Le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso, représenté par le Directeur des Marchés Publics (DMP/MI), lance une manifestation aux titres des services de Consultants pour les prestations relatives à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°24 (RN24) Gayéri – Sébba – Sampelga – Dori (224 Km).

2. Description sommaire des prestations à fournir par le Consultant :

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer sur la route.

Elles se dérouleront selon trois phases :

-La première phase consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR).

Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des phases 2 et 3 ;

-La deuxième phase consiste à la réalisation des études socio-environnementale, de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route.

-L'étude économique consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'étude de trafic, l'étude des coûts d'entretien du tronçon de route et d'apprécier la rentabilité de la construction et du bitumage de la route conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;

□ L'étude d'impact environnemental et social a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un plan d'action de réinstallation ou plan succinct de réinstallation production des livrables requis dans les TDR ;

□ L'étude d'avant-projet sommaire de la route consiste notamment en l'étude de tracé, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.

- La troisième phase consiste à l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue suite aux conclusions des études de la deuxième phase. Elle comprend la réalisation études détaillées :

-(i) topographiques,

-(ii) géotechniques,

-(iii) hydrologique et hydraulique,

-(iv) des ouvrages d'art et d'assainissement,

-(v) de la signalisation et de la sécurité routière,

-(vi) l'établissement des avant métrés et du devis estimatif confidentiel détaillés.

Elle devra aboutir à l'établissement du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux correspondants.

Le délai d'exécution des prestations est estimé à quinze (15) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-Capacité technique du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des dix dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 40 points

a) le candidat a obtenu de bons résultats, au cours des dix dernières années (2007 -2016), pour au moins cinq (05) marchés dans des domaines d'études des travaux relatifs à des projets routiers, qui ont été exécutés durant la période de référence ;

5 points par projet

25 points

b) au moins trois (03) des marchés du point a ci-dessus seront relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

5 points par projet

15 points

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte.

-Capacité économique et financière du candidat.

La période de référence prise en compte est celle des trois dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années du candidat doit être supérieur à 700 000 000 F CFA ;

Pour les groupements, ce chiffre d'affaires annuel moyen est cumulatif.

Condition satisfaite

30 points

Condition non satisfaite

00 point

-Capacité professionnelle du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des cinq dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

a) au moins trois (03) experts faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché

Prestations intellectuelles

;
10 points par expert 30 points

b) uniquement que pour les Sociétés Burkinabé : être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et être titulaire de l'agrément technique pour la catégorie E du Ministère des Infrastructures suivant l'arrêté N°004/MITH/CAB du 17/01/05.
Condition non satisfaite Disqualifié

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) Points

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à six, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats doivent être réexaminées pour identifier les six meilleures candidatures pour la suite de la procédure. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants :

a) le plus grand nombre de projets dans le domaine des études routières, conformes au critère a) de capacité technique du candidat, réalisés dans des pays de l'Afrique sub-saharienne ; et
b) le plus grand nombre de projets réalisés dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en français.

Les Consultants / Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°24 (RN24) Gayéri – Sébba – Sampelga – Dori (224 Km). »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur des Marchés Publics

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

Réalisation des études des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale n°2 (RN02) Ouagadougou-Yako-Ouahigouya (185km)

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
n° 2017 – 1657/MI/SG/DMP/SMT-PI du 14 décembre 2017

Le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso, représenté par le Directeur des Marchés Publics (DMP/MI), lance une manifestation aux titres des services de Consultants pour les prestations relatives à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de route nationale n°2 (RN02) Ouagadougou-Yako-Ouahigouya (185km).

2. Description sommaire des prestations à fournir par le Consultant :

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer sur la route.

Elles se dérouleront selon trois phases :

-La première phase consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des phases 2 et 3 ;

-La deuxième phase consiste à la réalisation des études socio-environnementale, de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route.

-L'étude économique consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'étude de trafic, l'étude des coûts d'entretien du tronçon de route et d'apprécier la rentabilité de la réhabilitation et du renforcement de la route conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'impact environnemental et social a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un plan d'action de réinstallation ou plan succinct de réinstallation production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'avant-projet sommaire de la route consiste notamment en l'étude de tracé, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.

-La troisième phase consiste à l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue suite aux conclusions des études de la deuxième phase.

Elle comprend la réalisation études détaillées :

- (i) topographiques,
- (ii) géotechniques,
- (iii) hydrologique et hydraulique,
- (iv) des ouvrages d'art et d'assainissement,
- (v) de la signalisation et de la sécurité routière,
- (vi) l'établissement des avant métrés et du devis estimatif confidentiel détaillés.

Elle devra aboutir à l'établissement du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux correspondants.

Le délai d'exécution des prestations est estimé à quinze (15) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-Capacité technique du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des dix dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 40 points

a) le candidat a obtenu de bons résultats, au cours des dix dernières années (2007 -2016), pour au moins cinq (05) marchés dans des domaines d'études des travaux relatifs à des projets routiers, qui ont été exécutés durant la période de référence ;

5 points par projet 25 points

b) au moins trois (03) des marchés du point a ci-dessus seront relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

5 points par projet 15 points

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte.

-Capacité économique et financière du candidat.

La période de référence prise en compte est celle des trois dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années du candidat doit être supérieur à 600 000 000 F CFA ;

Pour les groupements, ce chiffre d'affaires annuel moyen est cumulatif.

Condition satisfaite 30 points
Condition non satisfaite 00 point

-Capacité professionnelle du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des cinq dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

a) au moins trois (03) experts faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché ;

Prestations intellectuelles

10 points par expert

30 points

b)uniquement que pour les Sociétés Burkinabé : être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et être titulaire de l'agrément technique pour la catégorie E du Ministère des Infrastructures suivant l'arrêté N°004/MITH/CAB du 17/01/05.

Condition non satisfaite

Disqualifié

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) Points

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à six, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats doivent être réexaminées pour identifier les six meilleures candidatures pour la suite de la procédure.

Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants :

a)le plus grand nombre de projets dans le domaine des études routières, conformes au critère a) de capacité technique du candidat, réalisés dans des pays de l'Afrique sub-saharienne ; et

b)le plus grand nombre de projets réalisés dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en français.

Les Consultants / Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement route nationale n°2 (RN02) Ouagadougou-Yako-Ouahigouya (185km)»

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25

32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur des Marchés Publics

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

Réalisation des études des travaux de construction de bitumage de la route nationale n°13 (RN13) Koudougou-Yako (95 Km)

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
n° 2017 – 1659 /MI/SG/DMP/SMT-PI du 14 décembre 2017

Le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso, représenté par le Directeur des Marchés Publics (DMP/MI), lance une manifestation aux titres des services de Consultants pour les prestations relatives à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de route nationale n°13 (RN13) Koudougou-Yako (95 Km).

2. Description sommaire des prestations à fournir par le Consultant :

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer sur la route.

Elles se dérouleront selon trois phases :

-La première phase consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des phases 2 et 3 ;

-La deuxième phase consiste à la réalisation des études socio-environnementale, de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route.

-L'étude économique consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'étude de trafic, l'étude des coûts d'entretien du tronçon de route et d'apprécier la rentabilité de la construction et du bitumage de la route conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'impact environnemental et social a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales.

Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un plan d'action de réinstallation ou plan succinct de réinstallation production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'avant-projet sommaire de la route consiste notamment en l'étude de tracé, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.

-La troisième phase consiste à l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue suite aux conclusions des études de la deuxième phase.

Elle comprend la réalisation études détaillées : (i) topographiques, (ii) géotechniques, (iii) hydrologique et hydraulique, (iv) des ouvrages d'art et d'assainissement, (v) de la signalisation et de la sécurité routière, (vi) l'établissement des avant métrés et du devis estimatif confidentiel détaillés.

Elle devra aboutir à l'établissement du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux correspondants.

Le délai d'exécution des prestations est estimé à dix (10) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-Capacité technique du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des dix dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 40 points

a) le candidat a obtenu de bons résultats, au cours des dix dernières années (2007 -2016), pour au moins cinq (05) marchés dans des domaines d'études des travaux relatifs à des projets routiers, qui ont été exécutés durant la période de référence ;

5 points par projet 25 points

b) au moins trois (03) des marchés du point a ci-dessus seront relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

5 points par projet 15 points

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte.

-Capacité économique et financière du candidat.

La période de référence prise en compte est celle des trois dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années du candidat doit être supérieur à 400 000 000 F CFA ;

Pour les groupements, ce chiffre d'affaires annuel moyen est cumulatif.

Condition satisfaite 30 points

Condition non satisfaite 00 point

-Capacité professionnelle du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des cinq dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

a) au moins trois (03) experts faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché ;

10 points par expert 30 points

b) uniquement que pour les Sociétés Burkinabé : être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et être titulaire de l'agrément technique pour la catégorie E du Ministère des Infrastructures suivant l'arrêté N°004/MITH/CAB du 17/01/05.

Condition non satisfaite Disqualifié

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) Points

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à six, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats doivent être réexaminées pour identifier les six meilleures candidatures pour la suite de la procédure.

Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants :

a) le plus grand nombre de projets dans le domaine des études routières, conformes au critère a) de capacité technique du candidat, réalisés dans

Prestations intellectuelles

des pays de l'Afrique sub-saharienne ; et b) le plus grand nombre de projets réalisés dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en français.

Les Consultants / Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°13 (RN13) Koudougou-Yako (95 Km). »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur des Marchés Publics

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

Réalisation des études des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale n°03 (RN03) Loubila-Kaya (85 Km)

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
n° 2017 – 1661/MI/SG/DMP/SMT-PI du 14 décembre 2017

Le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso, représenté par le Directeur des Marchés Publics (DMP/MI), lance une manifestation aux titres des services de Consultants pour les prestations relatives à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de route nationale n°03 (RN03) Loubila -Kaya (85 Km).

2.Description sommaire des prestations à fournir par le Consultant :

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer sur la route.

Elles se dérouleront selon trois phases :

- La première phase consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des phases 2 et 3 ;
- La deuxième phase consiste à la réalisation des études socio-environnementale, de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route.
- L'étude économique consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'étude de trafic, l'étude des coûts d'entretien du tronçon de route et d'apprécier la rentabilité de la réhabilitation et du renforcement de la route conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;
- L'étude d'impact environnemental et social a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales.

Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un plan d'action de réinstallation ou plan succinct de réinstallation production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'avant-projet sommaire de la route consiste notamment en l'étude de tracé, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.

-La troisième phase consiste à l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue suite aux conclusions des études de la deuxième phase. Elle comprend la réalisation études détaillées :

- (i) topographiques,
- (ii) géotechniques,
- (iii) hydrologique et hydraulique,
- (iv) des ouvrages d'art et d'assainissement,
- (v) de la signalisation et de la sécurité routière,
- (vi) l'établissement des avant métrés et du devis estimatif confidentiel détaillés.

Elle devra aboutir à l'établissement du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux correspondants.

Le délai d'exécution des prestations est estimé à dix (10) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-Capacité technique du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des dix dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 40 points

- a)le candidat a obtenu de bons résultats, au cours des dix dernières années (2007 -2016), pour au moins cinq (05) marchés dans des domaines d'études des travaux relatifs à des projets routiers, qui ont été exécutés durant la période de référence ; 25 points

- b)au moins trois (03) des marchés du point a ci-dessus seront relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée. 5 points par projet 15 points

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte.

-Capacité économique et financière du candidat.

La période de référence prise en compte est celle des trois dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années du candidat doit être supérieur à 400 000 000 F CFA ;

Pour les groupements, ce chiffre d'affaires annuel moyen est cumulatif.

Condition satisfaite 30 points

Condition non satisfaite 00 point

-Capacité professionnelle du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des cinq dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

- a)au moins trois (03) experts faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché ; 10 points par expert 30 points

- b)uniquement que pour les Sociétés Burkinabé : être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et être titulaire de l'agrément

Prestations intellectuelles

technique pour la catégorie E du Ministère des Infrastructures suivant l'arrêté N°004/MITH/CAB du 17/01/05.

Condition non satisfaite

Disqualifié

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) Points

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à six, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats doivent être réexaminées pour identifier les six meilleures candidatures pour la suite de la procédure. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants :

a) le plus grand nombre de projets dans le domaine des études routières, conformes au critère a) de capacité technique du candidat, réalisés dans des pays de l'Afrique sub-saharienne ; et

b) le plus grand nombre de projets réalisés dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en français.

Les Consultants / Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de route nationale n°03 (RN03) Lombila -Kaya (85 Km). »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur des Marchés Publics

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

REGION DU CENTRE-SUD

COMMUNIQUE

La Présidente de la Commission régionale d'Attribution des Marchés de la région du Centre-Sud porte à la connaissance des éventuels candidats que les avis d'appel d'offre N°2017-035 MATD/RCSD/GM/SG/CRAM et N°2017-036 MATD/RCSD/GM/SG/CRAM du 13 juillet 2017 relatif à la réalisation de vingt-quatre (24) forages positifs dont deux (02) à gros débits et de réalisation de latrines dans la région du centre-sud paru dans le quotidien n°2100 du jeudi 20 juillet 2017 pages 41 est annulé.

Nous nous excusons des désagréments que cela pourrait causer.

Clarisse BAYALA/KAMBIRE

Administrateur civil

Officier de l'Ordre National

Réalisation des études des travaux de construction de bitumage de la route Embr RR01-Meguet - Ziga-Emb RR02 (60 Km).

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
n° 2017 – 1663 /MI/SG/DMP/SMT-PI du 14 décembre 2017

Le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso, représenté par le Directeur des Marchés Publics (DMP/MI), lance une manifestation aux titres des services de Consultants pour les prestations relatives à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route Emb RR01- Meguet - Ziga-Emb RR02 (60 Km).

2.Description sommaire des prestations à fournir par le Consultant :

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer sur la route.

Elles se dérouleront selon trois phases :

-La première phase consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR).

Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des phases 2 et 3 ;

-La deuxième phase consiste à la réalisation des études socio-environnementale, de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route.

-L'étude économique consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'étude de trafic, l'étude des coûts d'entretien du tronçon de route et d'apprécier la rentabilité de la construction et du bitumage de la route conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'impact environnemental et social a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un plan d'action de réinstallation ou plan succinct de réinstallation production des livrables requis dans les TDR ;

-L'étude d'avant-projet sommaire de la route consiste notamment en l'étude de tracé, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.

-La troisième phase consiste à l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue suite aux conclusions des études de la deuxième phase.

Elle comprend la réalisation études détaillées :

- (i) topographiques,
- (ii) géotechniques,
- (iii) hydrologique et hydraulique,
- (iv) des ouvrages d'art et d'assainissement,
- (v) de la signalisation et de la sécurité routière,
- (vi) l'établissement des avant métrés et du devis estimatif confidentiel détaillés.

Elle devra aboutir à l'établissement du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux correspondants.

Le délai d'exécution des prestations est estimé à huit (08) mois.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-Capacité technique du candidat :

- La période de référence prise en compte est celle des dix dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 40 points
- a)le candidat a obtenu de bons résultats, au cours des dix dernières années (2007 -2016), pour au moins cinq (05) marchés dans des domaines d'études des travaux relatifs à des projets routiers, qui ont été exécutés durant la période de référence ;
- | | |
|---------------------|-----------|
| 5 points par projet | 25 points |
|---------------------|-----------|
- b)au moins trois (03) des marchés du point a ci-dessus seront relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée. 5 points par projet 15 points

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte.

-Capacité économique et financière du candidat.

La période de référence prise en compte est celle des trois dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

Le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années du candidat doit être supérieur à 300 000 000 F CFA ;

Pour les groupements, ce chiffre d'affaires annuel moyen est cumulatif.

Condition satisfaite	30 points
Condition non satisfaite	00 point

-Capacité professionnelle du candidat :

La période de référence prise en compte est celle des cinq dernières années pour lesquelles les comptes ont été clôturés. 30 points

- a)au moins trois (03) experts faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché ;
- | | |
|----------------------|-----------|
| 10 points par expert | 30 points |
|----------------------|-----------|

Prestations intellectuelles

b)uniquement que pour les Sociétés Burkinabé : être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales et être titulaire de l'agrément technique pour la catégorie E du Ministère des Infrastructures suivant l'arrêté N°004/MITH/CAB du 17/01/05.

Condition non satisfaite

Disqualifié

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) Points

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à six, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats doivent être réexaminées pour identifier les six meilleures candidatures pour la suite de la procédure. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants :

a)le plus grand nombre de projets dans le domaine des études routières, conformes au critère a) de capacité technique du candidat, réalisés dans des pays de l'Afrique sub-saharienne ; et

b)le plus grand nombre de projets réalisés dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, relatifs aux études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route des travaux de construction ou de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée.

Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en français.

Les Consultants / Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics Ministère des Infrastructures 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étageTél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr BURKINA FASO

Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 janvier 2018 à 09 heures T.U.** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultants relatifs à la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route Emb RR01- Meguet - Ziga-Emb RR02 (60 Km). »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

Le Directeur des Marchés Publics

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT**

CABINET



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

06 DEC 2017

N°2017-03065 /MINEFID/CAB

Objet : Anticipation sur le lancement des procédures de passation des marchés publics, exercice 2018

Réf : Lettre N°2017-2720/MINEFID/CAB du 26 octobre 2017 relative à l'élaboration des plans de passation des marchés et de plans de déblocage des fonds 2018

Le Ministre

A

Toute Autorité Contractante

-OUAGADOUGOU-

Par la lettre ci-dessus citée en référence, Madame le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement invitait les autorités contractantes à transmettre au plus tard le 08 novembre 2017 au président du comité chargé de l'examen des plans annuels de passation des marchés publics leurs avant-projets de PPM et PDF, exercice 2018 en vue de l'examen par ledit comité créé à cet effet pour la période du **15 au 24 novembre 2017** et ce, dans le cadre d'une meilleure exécution du budget de l'Etat.

Par la présente, je porte à votre connaissance que la date de lancement par **anticipation des dossiers de marchés publics**, exercice 2018 est fixée au **mardi 05 décembre 2017**.

Par conséquent, vous voudrez bien instruire vos Directeurs des Marchés Publics et/ou vos Personne Responsable des Marchés dans ce sens afin que **tous les dossiers prévus par anticipation dans les PPM**, exercice 2018 soient traités.

Au titre des Maîtrises d'Ouvrages publics Délégées (MOD), tous les dossiers doivent être lancés en anticipation.

Afin de permettre un suivi particulier des dossiers à lancer par anticipation, vous voudrez bien instruire vos DMP et/ou vos PRM à transmettre à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers la liste exhaustive de vos dossiers prévus pour être lancés par anticipation au plus le **12 décembre 2017**.

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI
Officier de l'Ordre de l'Etat





SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Fonction :

Entreprise / Société :

Adresse / Téléphone :

Souscris pour () abonnement de () an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

MARCHÉS PUBLICS

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Prestations Intellectuelles
- * Marchés de Travaux



Sénégal



**Guinée
Bissau**



**Burkina
Faso**



Bénin



Niger



Togo



**Côte
d'Ivoire**